



Conseil d'établissement 2021-2022

*Bienveillance
Ouverture aux autres
Motivation*

Séance régulière du conseil d'établissement 2021-2022

tenue le mardi **31 mai** 2022 à **19 h 00**
à l'école secondaire Henri-Dunant, au local 116.

Procès-verbal

		Présents	Absents
Marie-Hélène Shareck	Présidente (parent)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Martine Barrette	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gabriel Gagnon	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nadine Mongeon	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
(Poste vacant)	Parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Christine Khartschenko	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Olivier Emmanuel Alarie	Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annie Lalonde	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/> Arrivée à 19h38	<input type="checkbox"/>
Stéphanie Lecault	Représentante personnel soutien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Océanne Guilbault	Élève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Roman Tabarkevych	Élève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Karine Pronovost	Directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Geneviève Rossignol	Directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Isabelle Barbe	Directrice adjointe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Véronique St-Pierre	Gestionnaire administrative	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marie Grégoire	Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. Ouverture de la séance, présences et quorum

Marie-Hélène Shareck souhaite la bienvenue et ouvre la séance du conseil d'établissement à 19 h 04, car il y a quorum.

2. Parole au public

Pas de public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Pas d'ajout en varia au point 15.

Il est proposé par Martine Barrette et appuyé par Stéphanie Lecault d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CE/21-22/73

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2022 et du 3 mai 2022

Procès-verbal du 26 avril 2022 :

Il est proposé par Olivier Emmanuel Alarie et appuyé par Khartschenko d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 avril 2022.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/74

Procès-verbal du 3 mai 2022 :

Il est proposé par Stéphanie Lecault et appuyé par Gabriel Gagnon d'approuver le procès-verbal de la séance du 3 mai 2022 avec l'ajout des noms du proposeur et de l'appuyeur au point 3.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/75

4.1. Suivi :

Lors des discussions sur la disponibilité des nouveaux vêtements de la collection 2022-2023, il n'avait pas été clair qu'ils seraient disponibles en septembre seulement. Raphaël U ne pouvait garantir les nouveaux vêtements en précommande. Il est souligné qu'il aurait été souhaitable de transmettre l'information à tous les parents. Une note à cet effet sera ajoutée à l'Info-Parents de juin.

5. État de la situation : COVID-19

Maintenant que le masque à l'école n'est plus obligatoire, tout le monde est heureux de voir le visage des élèves.

6. Encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (Fiche #8)

(9 membres-votants)

Le document est présenté aux membres. Des corrections sont à apporter en se basant sur le document de l'an passé.

Pour le point « cahier d'exercices », il est écrit que l'utilisation doit être d'environ 80%.

Un questionnement est soulevé, que fait-on lorsqu'on constate que l'utilisation d'un cahier est de beaucoup moins que 80% à la fin de l'année. Il est souligné que les parents devraient contacter l'enseignant à la mi-année, afin de valider l'utilisation du cahier. Comme c'est la 1^{re} année que l'école autorise l'utilisation de cahier d'exercices, il est souligné que l'école fera une rétroaction avec les enseignants en réunion de niveau. De plus, l'école fera un bilan de cette année afin de s'ajuster pour l'an prochain.

La même mention de pourcentage d'utilisation est à ajouter pour le recueil maison, mais à 90%.

Il est proposé par Stéphanie Lecault et appuyé par Christine Khartschenko d'adopter le document d'encadrement des contributions financières qui peuvent être assumées par les parents avec les corrections mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

CE/21-22/76

7. Évaluation et révision annuelle du plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence (Fiche #6)

Le document est présenté par Geneviève Rossignol.

Les 9 composantes du Plan de lutte sont présentées avec une mention « à maintenir » ou « à consolider » afin de faire un bilan détaillé pour l'année scolaire.

Il est proposé par Gabriel Gagnon et appuyé par Christine Khartschenko d'approuver le document d'évaluation et de révision annuelle du plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/77

8. Budget initial 2022-2023 et des règles de transférabilité (Fiche 23)
(9 membres-votants)

Présentation du budget par Véronique St-Pierre.

Le budget initial présenté est en équilibre, au mois de décembre 2022, il y aura la présentation du budget révisé. Les sommes seront révisées suite au dénombrement du 30 septembre.

Il est proposé par Stéphanie Lecault et appuyé par Martine Barrette d'adopter le budget initial de l'exercice financier 2022-2023

Adopté à l'unanimité.

CE/21-22/78

Il est proposé par Olivier Emmanuel Alarie et appuyé par Gabriel Gagnon d'adopter les règles de transférabilité du budget initial 2022-2023

Adopté à l'unanimité.

CE/21-22/79

9. Encadrement des campagnes de financement (Recueil de gestion ACC-31)

Le document corrigé est présenté aux membres par la direction.

L'école peut organiser des campagnes de financement pour des activités pour l'école ou pour un organisme externe.

Il est décidé d'enlever le nombre maximum de campagnes de financement pour un organisme externe et pour les activités de l'école. Comme chaque campagne de financement doit être approuvée par le CE, le document laisse place au jugement des membres du conseil d'établissement.

Journée couleur : il est décidé de laisser le maximum de 7 pour l'année scolaire.

Préciser à l'avant-dernière ligne que si les fonds recueillis ne sont pas utilisés au complet pour l'activité, le surplus sera transféré dans les fonds spéciaux.

Il est proposé par Martine Barrette et appuyé par Roman Tabarkevych d'approuver le document d'encadrement des campagnes de financement.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/80

10. Calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier scolaire 2022-2023 est présenté aux membres par la direction.

Nouveauté : la rentrée scolaire des élèves de secondaire 1 seulement se fera le 29 août et l'accueil de tous les autres élèves se fera le 30 août.

Il est proposé par Christine Khartschenko et appuyé par Stéphanie Lecault d'approuver le calendrier scolaire 2022-2023.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/81

11. Choix d'un nouveau logo

La direction informe les membres du CE que l'école veut changer le logo pour l'année prochaine, un sondage sera envoyé aux élèves et aux parents pour le choix final.

12. Assemblée générale : date à déterminer (Dates proposées : 13, 15 et 20 septembre 2022)

Après discussion, les membres du CE déterminent que la date de l'assemblée générale pour l'année scolaire 2022-2023 sera le mardi 20 septembre 2022. De plus, comme cette année, le 1er CE sera la même date, à la suite de l'assemblée générale.

Il est proposé par Stéphanie Lecault et appuyé par Olivier Emmanuel Alarie d'approuver la date de l'assemblée générale de 2022-2023.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/82

13. Activités et sorties éducatives (Fiche #16)

Un tableau par allocation et divisé par niveau a été remis aux membres.
Les ajouts et modifications suite au dernier CE ont été mis en jaune.
Correction à faire : Pep plein-air : activité canot au Mont-Tremblant.

Il est proposé par Gabriel Gagnon et appuyé par Océanne Guilbault d'approuver les activités et sorties éducatives.

Approuvé à l'unanimité.

CE/21-22/83

14. Suivi du budget :

14.1. Fonds spéciaux (Fiche #22)

Le document est présenté par Véronique St-Pierre.

Dunanterie :

Revenus en lien avec la vente de vêtements usagés (uniformes scolaires) qui proviennent de dons des familles. Les vêtements sont offerts gratuitement aux familles démunies ou vendus à 5\$ le morceau.

Total : 2501,53\$

Aucune demande présentée au CE.

Contribution volontaire pour l'organisation d'activités étudiantes :

Les parents sont invités à payer un montant de 15\$ pour des activités à l'école.

Total : 1163,83\$

Aucune demande présentée au CE.

14.2. Budget de fonctionnement du CE

Rappel : budget total de 900\$ cette année.

Le prochain CE est prévu le 14 juin prochain.

Comme les directions d'école sont en moyen de représentation, les directions seront présentes seulement pour la partie de la séance du conseil, mais n'assisteront pas au social.

Suite à une discussion entre les membres, il est décidé à la majorité que le CE se tiendra à l'école sans la partie sociale.

Discussion entre les membres sur comment utiliser le montant du budget du CE cette année sans le social. Il est proposé de donner le montant à l'école pour financer la classe extérieure. L'école doit d'abord vérifier si c'est possible de le faire selon les règles financières du CSSMI.

Il est demandé pourquoi les 2 dernières séances se tiennent en présentiel sans concertation des membres. Suite aux nouvelles règles mises en place, le CE doit inclure dans ses règles de régie interne une clause pour permettre la tenue de la séance en virtuel. Comme cette information n'est pas dans les règles de régie interne présentement, les séances doivent se tenir en présentiel. Cette clause sera ajoutée dans les règles de régie interne de l'année prochaine.

14.3. Budget école

Karine Pronovost prend la parole.
L'école est toujours en équilibre budgétaire.

15. Varia

15.1. Aucun point ajouté en varia.

16. Informations/bons coups

16.1. Mot de la présidente :

Marie-Hélène Shareck souligne que des fiches « Le saviez-vous ? » ont été distribuées et sont à ajouter au cartable. En cette fin d'année, la présidente souhaite aux élèves un bon succès pour leurs examens et bonne chance pour la suite des choses.

16.2. Mot de la représentante au comité de parents :

La dernière rencontre du comité de parent a eu lieu le 5 mai dernier. La prochaine rencontre sera le jeudi 2 juin. Les lauréats du gala reconnaissance de l'action bénévole ont reçu des paniers de produits régionaux distribués en autobus scolaire pour souligner l'implication des bénévoles au sein du CSSMI.

16.3. Mot du personnel de soutien et des professionnels :

Tout va bien pour l'équipe de soutien.

16.4. Mot des enseignants :

Il est souligné que le gala méritas et la cérémonie des toges se tiendront cette semaine, 2 événements qui étaient grandement attendus. Les élèves ont bien vécu les examens d'écriture en français et c'était une bonne pratique pour le retour des vrais examens à venir.

16.5. Mot des élèves :

Les élèves ont bien apprécié la collation offerte aux élèves de secondaire 5 lors de l'examen d'écriture. Ils ont hâte au gala méritas et à la cérémonie des toges.

16.6. Mot de la direction :

Karine Pronovost prend la parole, elle souligne qu'elle a vraiment hâte au bal des finissants qui se fera finalement en toute normalité, comme avant. C'est la fin de l'année scolaire et la préparation de l'an prochain. La direction suit les travaux de la classe extérieure et des modulaires. La 2^e phase des travaux sera dans la semaine du 6 juin. Un retard pour la livraison des modulaires est envisagé. Bonne nouvelle : 2 candidats comme concessionnaire alimentaire sont intéressés par notre école. Il est donc fort probable qu'un service de cafétéria sera offert l'an prochain.

La prochaine séance aura lieu le mardi 14 juin à l'école.

17. Levée de la séance

Il est proposé par Roman Tabarkevych et appuyé par Océanne Guilbault de lever la séance à 20 h 32.

Adopté à l'unanimité.

CE/21-22/84

Marie-Hélène Shareck
Présidente

Karine Pronovost
Directrice